

Bilan CEP 2019

Pays Vendômois



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. INTRODUCTION	3
II. BILAN 2019 DES MISSIONS CEP	3
1. ACCOMPAGNEMENT « ETUDES »	3
2. ACCOMPAGNEMENT « TRAVAUX »	4
3. ÉCONOMIES REALISEES ET PRODUCTION D'ENR.....	5
4. AUTRES ACTIONS DES CEP.....	5
III. OBJECTIFS 2020.....	6

I. INTRODUCTION

Le Pays vendômois a créé fin 2012, 1,5 poste de Conseiller en Énergie Partagé suite à la réalisation de son agenda 21. Les CEP ont permis de sensibiliser et de conseiller les collectivités du Vendômois à la maîtrise de l'énergie et font maintenant partis du paysage « énergétique » du territoire. Le Pays Vendômois a poursuivi cette démarche en renouvelant pour 3 années les contrats des CEP en novembre 2015.

La dynamique enclenchée a été renforcée en 2015 par la distinction de **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte** qu'a reçu le Pays Vendômois. Cette labellisation, par l'accompagnement financier qu'elle propose a permis d'orienter et d'intensifier les investissements des collectivités vers des opérations exemplaires en termes de sobriété énergétique. Depuis 2018, le Pays Vendômois a pérennisé les postes de CEP.

Ce document présente le bilan pour l'année 2019 des CEP. Il détaillera les différentes actions menées sur le Pays de manière transversale, qui permettent aujourd'hui au Pays de tendre vers les objectifs inscrits dans son Plan Climat voté en 2015.

II. Bilan 2019 des missions CEP

1. Accompagnement « études »

L'année 2019 est marquée par la montée en puissance du COT ENR, dispositif ayant pour objectif le développement de la chaleur renouvelable, avec principalement l'installation de réseau de chaleur bois.

Le tableau ci-dessous récapitule l'activité des CEP dans leur travail d'accompagnement « études » :

<i>Accompagnement « Études »</i>	<i>Nombre d'opérations réalisées</i>
EcB (Energétis Collectivité Bâtiment)	5
Diagnostic éclairage Public	0
Pré-études COT EnR	14
Etude Faisabilité COT EnR	3

Les ECB réalisés ont concernés une Mairie, une salle des fêtes, 2 logements communaux et une école pour la réalisation des travaux prévue entre 2019 et 2021.

Les fonds dédiés à la rénovation de l'éclairage public étant épuisé, plus aucun diagnostic n'est engagé.

Les pré-études ENR ont été réalisées indépendamment des EcB, sur des projets de collectivité, commune ou comcom. Elles concernent uniquement des projets de chaufferie plaquettes desservant plusieurs bâtiments en réseau.

Trois études de faisabilité ont été réalisées : Montoire, Droué et TDLH. Seul le projet de Droué est finalisé actuellement.

2. Accompagnement « travaux »

L'année 2019 en termes de suivi de travaux a été chargée, avec presque autant de projets neufs que de rénovations.

Trois projets neufs se sont finalisés : le restaurant scolaire de Naveil BEPOS (production photovoltaïque en auto consommation), le gymnase de Montoire BEPOS et le gymnase de Pezou : construction ossature métallique et isolation Paille (projet biosourcé). Un dernier chantier vient de commencer : l'école maternelle de La Ville aux Clercs : bâtiment Bois – Paille.

Les 4 projets neufs de 2019 sont donc des bâtiments exemplaires BEPOS ou utilisant des matériaux biosourcés locaux (paille). Les constructions de bâtiments BEPOS s'inscrivent dans le dispositif TEPCV dont le Pays Vendômois a bénéficié.

Les CEPs ont suivi quatre chantiers de rénovation de bâtiments. Ils ont concerné les communes de Mondoubleau, Choue, Droué et Sougé. Les scénarios MBS ont été engagés seulement sur le logement communal de Sougé avec l'utilisation de laine de bois comme isolant principal et l'installation d'un poêle à granulés.

Le projet de rénovation le plus important a été celui des halles de Mondoubleau. Ce projet a bénéficié d'un financement de la Région avec l'atteinte de l'étiquette B après travaux et une diminution importante des consommations d'énergie.

L'année 2019 c'est aussi la montée en puissance du COT ENR. Deux chantiers ont été réalisés : Le Plessis Dorin avec un réseau de chaleur important au Domaine de Boisvinet et un poêle à granulés pour le logement communal de Sougé.

<i>Accompagnement « travaux »</i>	<i>Nombre d'opérations réalisées</i>
Rénovation Bâtiment (CRST)	4
<i>Dont utilisation de MBS</i>	1
Construction Bâtiments BEPOS	2
Construction de Bâtiments MBS	2 (dont 1 en cours)
Production EnR (COT)	2

3. Économies réalisées et production d'ENR

Ces projets ont permis de faire d'importantes économies d'énergie, de réduire l'impact environnemental des collectivités du vendômois ainsi que de participer à la maîtrise des comptes publics.

Le tableau ci-dessous récapitule les économies quantifiables engendrées par les actions des CEPs :

<i>Accompagnement « travaux »</i>	<i>Nombre d'opérations réalisées</i>	<i>Économies / Production d'ENR annuelles</i>		
		<i>€</i>	<i>kWhep/an</i>	<i>kgeqCO2/an</i>
Economies réalisées Rénovations Bâtiments	4	26 550	177 000	43 640
Production d'ENR	2	-	124 000	35 200

Peuvent être ajoutées à ces économies, celles difficilement quantifiables mais réelles :

- Des économies de chauffage des projets de rénovation ayant bénéficiés de nos conseils mais non-inscrits dans le plan isolation,
- De l'impact environnemental moins important pour les projets neufs utilisant de la paille locale, ou produisant de l'électricité renouvelable.

4. Autres actions des CEP

D'autres actions ont été menées par les CEPs. On peut relever les plus importantes :

- **Les campagnes de relevés de températures** sur des bâtiments publics. Celles-ci consistent à relever les températures de bâtiments sur des durées de plusieurs semaines incluant des périodes de natures différentes (jour, nuit, occupé, vacances, week-end...). Ces mesures mettent en évidence l'adéquation des programmations et des niveaux de température sollicités, les particularités de réponse des bâtiments aux sollicitations de l'outil de chauffe... Une optimisation des réglages est réalisée après-coup,
- **Les réunions de sensibilisation** ou d'informations sur : les matériaux Biosourcés et notamment la Paille (à l'attention des élus), la visite de chaufferies plaquettes, la visite de bâtiments rénovés, etc.

- **Les initiatives du Pays** afin de lancer de nouvelles dynamiques sur le territoire. Ainsi les CEPs ont travaillé à la candidature du Pays au CTE : Contrat de Transition Ecologique. Avec succès puisque le Pays a depuis été retenu parmi les territoires lauréats !
- **Le dispositif COT sur le Pays** avec 2 réalisations et des opérations de mobilisation des maîtres d'ouvrage potentiels.

III. Objectifs 2020

Les objectifs 2020 seront centrés sur les points suivants :

- Valoriser les actions réalisées sur le territoire afin de sensibiliser les communes non engagées à ce jour. Des réalisations réussies seront mises en avant au travers de visites ou d'articles de presse. Des rencontres avec des élus ayant portés des actions seront organisées,
- Finalisé le COT EnR en atteignant les objectifs de l'ADEME,
- Poursuivre la dynamique de rénovation des bâtiments publics en incitant l'utilisation de MBS et d'ENR,
- Information et sensibilisation des collectivités sur le développement du photovoltaïque et en particulier sur l'autoconsommation (réalisation sur la commune de Naveil),
- Candidater à tout nouvel AMI ou autre programme environnemental,
- Participer au développement du Contrat de Transition Ecologique.